



Limite de candidature	19-11-2026
Mise à jour	20-10-2026
Référence	10822
Service	EDUCATION
Localisation	Lyon 3ème
Contrat	Emploi permanent
Formation	Niveau 3 - CAP, BEP...
Statut	-
Fonction	Agent-e de restauration
Date d'entrée	01/01/2027
Date de fin	19-11-2026
Filière	Technique
Catégorie	C
Cadre d'emploi	C - Adjoint techniques territoriaux
Grade	Adjoint technique territorial, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe

Contexte et définition du poste

La Direction de l'Education assure au quotidien l'accueil des petits Lyonnais au sein de ses écoles publiques. En 2026-2027, les 207 écoles maternelles ou élémentaires regroupent plus de 32 000 enfants dont 90% sont inscrits dans l'un des 127 restaurants scolaires.

Sous la responsabilité hiérarchique d'un Responsable de Proximité, vous assistez le Responsable de restauration scolaire sur la gestion de la restauration collective dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Vous êtes affecté sur l'école élémentaire Aimé Césaire (3ème arrondissement), vos missions sont les suivantes :

- Vous coordonnez et gérez des activités de distribution collective
- Vous organisez les préparations sur place (entrées et desserts) et mettez en chauffe
- Vous participez à l'éducation et à l'éveil au goût des enfants
- Vous communiquez et relayer l'information aux agents
- Vous réalisez l'entretien et la maintenance des locaux et des matériels

Profil recherché

Vous avez au moins un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP) dans une spécialité en lien avec les métiers de la restauration collective, les métiers de bouche ou une expérience professionnelle en restauration.

Vous appliquez les consignes d'hygiène et de sécurité alimentaire

Vous savez identifier les besoins nutritionnels des enfants et adoptez une attitude éducative

Vous êtes capable de relayer les consignes, contrôler l'activité et de rendre compte

Une expérience en restauration collective est souhaitée.

Informations complémentaires

Poste ouvert aux fonctionnaires et non fonctionnaires

Vos conditions de travail :

- Temps complet du lundi au vendredi
- 1 mercredi non travaillé par mois
- 25 jours de congés annuels (pendant les vacances scolaires)
- Rémunération : à partir 2055€ brut/mois fonction de l'expérience + primes

Les avantages à nous rejoindre :

- Participation transports en commun ou velo'v à hauteur de 75 %
- Carte ticket restaurant : possibilité jusqu'à 153 € par mois dont 60 % pris en charge par la ville
- Forfait « mobilités durables » : jusqu'à 300 € par an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel
- Congé menstruel
- 10 semaines de congé 2ème parent contre 4 semaines dans le cadre légal
- Un accompagnement à la recherche de logement
- Un accès gratuit aux musées de la ville
- Comité d'œuvres sociales : sport, culture, loisirs, voyages... des avantages pour toute la famille !